En 2022, 118 femmes ont été tuées sur l'ensemble de la France dont 13 dans les outre-mer.

TRAVAUX PUBLIÉE LE 25/06/2024

Saisine liée :
7 ANS APRÈS L'AVIS DU CESE : AMPLIFIONS LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES DANS LES OUTRE-MER

DÉLÉGATION AUX OUTRE-MER

Formations de travail liées : DÉLÉGATION AUX DROITS DES FEMMES ET À L'ÉGALITÉ

Ernestine RONAI, ancienne conseillère du CESE

> ***"En 2022 (derniers chiffres du ministère de l'Intérieur), 118 femmes ont été tuées sur l'ensemble de la France et nous avons 13 femmes qui ont été tuées dans les outre-mer, c'est à dire 11 %."***

Ernestine RONAI, ancienne conseillère du CESE et rapporteure de l'avis *"Combattre les violences faites aux femmes dans les outre-mer"*, auditionnée par les délégations aux outre-mer et aux droits des femmes et à l'égalité du CESE dans le cadre de la saisine : "Continuons le combat contre les violences faites aux femmes dans les Outre-mer".

© - copyright CESE - Novembre 2026